

Chapitre 17

QCM

1. A.

2. B.

3. B.

4. A.

5. B.

6. D.

7. D.

8. B.

9. C.

10. B.

11. C. La dotation pour dépréciation est calculée sur le montant HT soit $((6\,000 - 4\,500)/1,20 = 1\,250 \text{ €})$.

12. C. D. À la clôture de l'exercice N, il faut signaler que ce client ne pourra pas honorer sa dette à l'échéance prévue. C'est un client dit « douteux ». En application du principe de prudence, il faut enregistrer une dotation pour dépréciation égale à : $1\,800/1,20$ soit $1\,500 \text{ €}$.

13. B. D. À la clôture de l'exercice N, la créance client a été dépréciée à hauteur de 60 %. En effet, la dotation pour dépréciation est calculée comme suit : $2\,100 = (4\,200/1,20) \times \text{taux de dépréciation}$. On en déduit un taux de dépréciation de 60 %.

La perte sur créance irrécouvrable est égale à : $4\,200 - 2\,940$ soit $1\,260 \text{ € TTC}$. La perte sur créance irrécouvrable est une charge dont le montant doit être calculé HT soit : $1\,260/1,20 = 1\,050 \text{ €}$.

14. B. À la clôture de l'exercice N, le cours de l'action a baissé. La valeur actuelle est inférieure au coût d'acquisition. Il s'agit d'une moins-value latente et non « réelle » puisque les actions ne sont pas encore vendues. En application du principe de prudence, il faut constater une dotation pour dépréciation égale à 5 € .

15. D. À la clôture d'un exercice comptable, il faut comparer le coût d'acquisition avec la valeur actuelle à la clôture.

Pour l'exercice N, la valeur actuelle de l'obligation est inférieure au coût d'acquisition. Il a été constaté une dotation pour dépréciation de $500 - 490$ soit 10 € .

Pour l'exercice N+1, la valeur actuelle est égale à 498 € . La dépréciation nécessaire est égale à 2 € . Comme il y a déjà dans le bilan une dépréciation de 10 € (celle de N), il faut effectuer une reprise sur dépréciation égale à 8 € .

Exercices

CORRIGÉ

EXERCICE 1. BLOOM

ÉVALUEZ ET COMPTABILISEZ LES OPERATIONS NECESSAIRES AU 31/12/N.

1. Stocks de produits finis

En application du principe d'intangibilité du bilan d'ouverture, le stock initial de l'exercice N correspond au stock final de l'exercice de l'exercice N-1.

Les écritures à enregistrer au 31/12/N sont les suivantes :

- annuler le stock initial : 12 000 €
- constater le stock final : 9 000 €
- annuler la dépréciation existante : 2 000 €
- constater la dépréciation nécessaire : $9\,000 - 8\,000 = 1\,000$ €

D	C		D	C
7135		Variation de stocks de produits finis	12 000	
	355	Stocks de produits finis <i>Annulation stock initial de produits finis</i>		12 000

D	C		D	C
355		Stocks de produits finis	9 000	
	7135	Variation de stocks de produits finis <i>Constatation du stock de produits finis</i>		9 000

D	C		D	C
3955		Dépréciation des stocks de produits finis	2 000	
	78173	Reprise sur dépréciation des stocks de produits finis <i>Annulation stock de produits finis</i>		2 000

D	C		D	C
68173		Dotations aux dépréciations des éléments de l'actif circulant	1 000	
	3955	Dépréciation des stocks de produits finis <i>Dépréciation stock de produits finis</i>		1 000

2. Client ALES

La dépréciation constatée à la clôture de l'exercice N-1 était de : $(1\,800/1,20) \times 60\% = 900$ €.

La créance qui reste due à la clôture de l'exercice N est égale à $1\,800 - 50\% \times 1\,800 = 900$ € TTC. Ce solde est définitivement perdu. La perte sur créance irrécouvrable s'élève à $900/1,20 = 750$ € HT.

À la clôture de l'exercice N, il faut effectuer une reprise sur dépréciation de 900 €.

CORRIGÉ

D	C		D	C
654		Pertes sur créances irrécouvrables	750	
44571		TVA collectée	150	
	416-ALES	Clients douteux <i>Perte sur créance ALES</i>		900

D	C		D	C
4916-ALES		Dépréciation des comptes clients	900	
	78174	Reprise sur dépréciation des créances clients <i>Reprise dépréciation client ALES</i>		900

3. Actions KLM

À la clôture de l'exercice N-1, il a été constaté une dépréciation sur titres financiers de $(125 - 120) \times 200 = 1\ 000$ €.

À la clôture de l'exercice N, la dépréciation nécessaire est égale à : $(125 - 122) \times 200 = 600$ €.

À la clôture de l'exercice N, il faut constater une reprise sur dépréciation des titres financiers égale à 400 €.

D	C		D	C
5903		Dépréciation des VMP	400	
	78665	Reprise sur dépréciations des VMP <i>Reprise sur dépréciation titres KLM</i>		400

EXERCICE 2. ACAJOU

1. RAPPELEZ LA SIGNIFICATION ECONOMIQUE DE CHAQUE CATEGORIE DE TITRES ET INDIQUEZ A QUOI CORRESPOND LA VALEUR D'INVENTAIRE.

Titres	Signification
261 X Titres de participation	Titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société qui émet les titres. Il s'agit d'actions. Possession au minimum de 10 % du capital de la société émettrice.
271 Y Autres titres immobilisés	Titres que l'entreprise a l'intention de conserver durablement mais la détention n'est pas jugée utile à l'activité de l'entreprise.
503 Z VMP	Titres acquis dans un but spéculatif ou pour placer un excédent de trésorerie avec comme objectif la réalisation d'un gain à brève échéance.

Nature des titres	Valeur à l'inventaire
Titres de participation (261)	Valeur d'utilité : ce que l'entreprise accepterait de déboursier pour se procurer cette participation.

CORRIGÉ

Autres titres (VMP – autres titres immobilisés)	Cotés	Cours moyen du dernier mois avant l'inventaire.
	Non cotés	Valeur probable de négociation.

2. COMPLETEZ LES TABLEAUX DES ANNEXES A ET B (A RENDRE AVEC LA COPIE).

Une dépréciation est constatée lorsqu'à l'inventaire la valeur actuelle est inférieure au coût d'acquisition.

Chaque année, il faut ajuster la dépréciation en fonction de l'évolution de la valeur d'inventaire.

Si la dépréciation nécessaire est supérieure à la dépréciation existante, il faut faire une dotation pour dépréciation.

Si la dépréciation nécessaire est inférieure à la dépréciation existante, il faut faire une reprise sur dépréciation.

Annexe A – Tableau des dépréciations de N-1

Titres	N° compte	Coût acquisition	Dépréciation nécessaire au 31/12/N-1	Dotation 31/12/N-1
X	261X	390 000	52 000	52 000
Y	271Y	42 000	-	-
Z	503Z(1)	35 000	500	500

Annexe B – Tableau des dépréciations de N

Titres	N° compte	Coût acquisition	Dépréciation nécessaire au 31/12/N	Dépréciation existante au 31/12/N-1	Dépréciation	
					Dotation	Reprise
X	261X	390 000	-	52 000		52 000
Y	271Y	42 000	500	-	500	
Z	503Z(1)	35 000	2 500	500	2 000	

3. ENREGISTREZ LES ECRITURES NECESSAIRES AU 31/12N-1 ET 31/12/N.

Attention Les dotations et reprises sur dépréciations des titres financiers sont des charges et produits financiers.

31/12/N-1

D	C		D	C
68662		Dotation aux dépréciations des immobilisations financières	52 000	
	2961X	Dépréciation des titres de participation <i>Dépréciation des titres 261 - X</i>		52 000

CORRIGÉ

31/12/N-1

D	C		D	C
68665		Dotation aux dépréciations des VMP	500	
	5903Z	Dépréciation des VMP <i>Dépréciation des titres 503 - Z</i>		500

31/12/N

D	C		D	C
2961X		Dépréciation des titres de participation	52 000	
	78662	Reprise sur dépréciations des immobilisations financières <i>Reprise sur dépréciation titres 261 - X</i>		52 000

D	C		D	C
68662		Dotation aux dépréciations des immobilisations financières	500	
	2971Y	Dépréciation des titres de participation <i>Dotation pour dépréciation des titres 271 - Y</i>		500

D	C		D	C
68665		Dotation aux dépréciations des VMP	2 000	
	5903Z	Dépréciation des VMP <i>Dotation pour dépréciation des titres 503 - Z</i>		2 000

4. PRESENTEZ UN EXTRAIT DE BILAN AU 31/12/N-1 AINSI QU'UN EXTRAIT DU COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE N.

Extrait du bilan au 31/12/N-1

Il y a deux catégories de titres financiers :

- des immobilisations financières : titres de participation et autres titres immobilisés ;
- des valeurs mobilières de placement.

Attention Dans la colonne « BRUT », il faut faire figurer le coût d'acquisition des titres. Dans la colonne « Amortissements et dépréciations », il faut faire figurer le montant de la dépréciation nécessaire.

ACTIF	BRUT	Amortissements et dépréciations	NET
Immobilisations financières			
- Titres de participation	390 000	52 000	338 000
- Autres immobilisations financières	42 000		42 000
Valeurs mobilières de placement	35 000	500	34 500

CORRIGÉ

Extrait du compte de résultat de l'exercice N

Attention Le compte de résultat fait apparaître les flux annuels d'enrichissement (produits) et d'appauvrissement (charges).

Les dotations et reprises sur dépréciations se situent dans le « bloc » FINANCIER du compte de résultat.

Pour l'exercice N :

- dotation aux dépréciations sur titres financiers : $500 + 2\,000 = 2\,500$ €
- reprise sur dépréciations des titres financiers : 52 000 €

		Exercice N	Exercice N-1
Produits d' exploitation	Ventes de marchandises.		
	Production vendue (biens et services).		
	Production stockée.		
	Production immobilisée.		
	Subvention d'exploitation.		
	Reprises sur provisions et transferts de charges.		
	Autres produits.		
		TOTAL I	
Charges d' exploitation	Achats de marchandises.		
	Variation de stocks de marchandises.		
	Achats matières premières et autres. Approvisionnements.		
	Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements.		
	Autres achats et charges externes.		
	Impôts, taxes, versements assimilés.		
	Salaires et traitements.		
	Charges sociales.		
	Dotations aux amortissements :		
	Sur immobilisations.		
	Sur actif circulant.		
	Pour risques et charges.		
	Autres charges.		
		TOTAL II	
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			
Produits financiers	Produits financiers de participation.		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances immo.		
	Autres intérêts et produits immobilisés.		

CORRIGÉ

	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	52 000	
	Différences positives de change.		
	Produits nets sur cession de VMP.		
	TOTAL V		
Charges financières	Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations.	2 500	
	Intérêts et charges assimilées.		
	Différences négatives de change.		
	Charges nettes sur cession de VMP.		
	TOTAL VI		
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)		49 500	

EXERCICE 3. HIBISCUS

1. RAPPELEZ LE PRINCIPE COMPTABLE QUI CONDUIT L'ENTREPRISE A DEPRECIER SES CREANCES CLIENTS.

Le principe comptable qui conduit à constater une dépréciation des éléments de l'actif est le principe de prudence. L'objectif est d'éviter le transfert sur des périodes à venir d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'entreprise.

D'autre part, le principe d'enregistrement au coût historique oblige à enregistrer la dépréciation dans un compte spécifique (9 en deuxième position du compte). Le bilan doit faire apparaître le coût d'acquisition (colonne « BRUT ») et le montant de la dépréciation (colonne « Amortissements et dépréciations »).

2. ENREGISTREZ LES ECRITURES NECESSAIRES AU 31/12/N ET LE 15/03/N+1.

Méthode

Pour chaque client, il est nécessaire d'expliquer ce qui conduit à enregistrer une écriture comptable et justifier le montant correspondant.

Attention La dépréciation se calcule à partir du montant HT de la créance. Sauf indication contraire, la créance est enregistrée en comptabilité à sa valeur TTC. Pour retrouver le montant HT, il faut diviser le montant TTC par $(1 + \text{taux TVA})$ soit en l'espèce 1,20.

Client DAMIEN

Le client Damien est un client dit « douteux ». À la clôture de l'exercice, le comptable estime que la créance ne pourra pas être recouvrée en totalité. Il y a donc une perte probable qui doit donner lieu à la comptabilisation d'une dépréciation.

31/12/N

D	C		D	C
416		Clients douteux Damien	3 600	
	411	Clients Damien <i>Client douteux Damien</i>		3 600

CORRIGÉ

D	C		D	C
68174		Dotation aux dépréciations des créances clients (3 600/1,20) × 30 %	900	
	491	Dépréciation des créances clients <i>Dépréciation créance Damien</i>		900

Client DUPONT

Attention Il est demandé d'enregistrer les écritures nécessaires au 31/12/N. Par conséquent, vous ne devez pas enregistrer les écritures qui ont été passées par le comptable au titre de l'exercice N-1. En revanche, il est conseillé d'indiquer sur votre copie la signification et les calculs des opérations réalisées en N-1.

- dépréciation enregistrée au 31/12/N-1 : $(7\,200/1,20) \times 40\% = 2\,400$
- créance liquidée en N à hauteur de : $70\% \times 7\,200 = 5\,040$
- la créance irrécouvrable est égale à : $30\% \times 7\,200 = 2\,160$ € dont 360 € de TVA collectée.
- il faut reprendre la dépréciation constatée en N-1.

Il y a deux écritures à enregistrer au 31/12/N : la perte sur créance irrécouvrable et la reprise de la dépréciation constatée en N-1.

31/12/N

D	C		D	C
654		Pertes sur créances irrécouvrables	1 800	
44571		TVA collectée	360	
	416	Clients douteux Dupont <i>Perte sur créance irrécouvrable – client Dupont</i>		2 160

31/12/N

D	C		D	C
491		Dépréciation des comptes clients - Dupont	2 400	
	78174	Reprise sur dépréciation des créances clients <i>Reprise sur dépréciation – client Dupont</i>		2 400

Client JUDOCE

La créance du client Judoce constatée en N-1 est toujours présente dans les comptes de l'exercice N. Il faut donc évaluer la perte probable de la créance à l'inventaire de l'exercice N et ajuster la dépréciation.

Pour rappel, il faut comparer la dépréciation existante en N-1 avec la dépréciation nécessaire en N.

- dépréciation nécessaire < dépréciation existante : on fait une reprise sur dépréciation
- dépréciation nécessaire > dépréciation existante : on fait un complément de dotation.

CORRIGÉ

Justification des calculs

- dépréciation constatée en N-1 : $(2\ 100/1,20) \times 30\% = 525\ €$
- règlement en N : $2\ 100 \times 40\% = 840\ €$; solde restant dû = $2\ 100 \times 60\% = 1\ 260\ €$.
- dépréciation nécessaire en N : $(1\ 260/1,20) \times 40\% = 420\ €$
- on doit faire une reprise sur dépréciation de 105 €.

D	C		D	C
491		Dépréciation des comptes clients - Judoce	105	
	78174	Reprise sur dépréciation des créances clients <i>Reprise sur dépréciation client Judoce</i>		105

Client ROGER

Deux écritures comptables doivent être enregistrées :

- À la clôture de l'exercice N, on enregistre la perte sur créance irrécouvrable. Il s'agit d'une perte « réelle ».
- Le 15/03/N+1, la société Hibiscus reçoit un chèque relatif à une créance client qui a été considérée comme perdue. D'un point de vue comptable, il s'agit d'un produit exceptionnel enregistré dans le compte 7714 « rentrée sur créance amortie ».

31/12/N

D	C		D	C
654		Pertes sur créances irrécouvrables	1 500	
44571		TVA collectée	300	
	411	Clients Roger <i>Perte sur créance irrécouvrable - client Roger</i>		1 800

15/03/N+1

D	C		D	C
512		Banques	480	
	7714	Rentrée sur créance amortie – client Roger		400
	44571	TVA collectée <i>Chèque reçu – client Roger</i>		80